



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Préfecture

Direction de l'animation
des politiques publiques

Bureau de la Coordination Générale

Affaire suivie par : Françoise Péron

Tél : 02-98-76-27-82

Courriel : francoise.peron@finistere.gouv.fr

Quimper, le **10 NOV. 2015**

Le Préfet du Finistère

à

Madame le maire de Taulé

Objet : Révision du POS en PLU
Avis de l'autorité environnementale

P.J. 1

Le 27 juillet 2015, mes services ont réceptionné le dossier de révision du POS en PLU, arrêté par délibération du conseil municipal le 19 juin 2015, que vous m'avez transmis pour avis de l'Autorité environnementale.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, l'attestation vous informant de l'existence d'un avis sans observation.

Pour votre complète information, je vous précise qu'il conviendra de verser ce document au dossier lors de la mise à l'enquête publique du projet de plan local d'urbanisme.

Pour le Préfet,
Le Directeur de Cabinet,


Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN

Copie DDTM-PAT de Morlaix
Sous-Préfecture de Morlaix
DREAL-COPREV



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Préfecture

Quimper, le 10 NOV. 2015

Direction de l'animation
des politiques publiques
Bureau de la Coordination Générale

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

**de l'existence d'un avis sans observation
relatif au projet de révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme
de la commune de Taulé**

Réception le 27 juillet 2015

A la date du 27 octobre 2015, l'Autorité Environnementale n'a émis aucune observation se rapportant à ce dossier.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet,
Le Directeur de Cabinet,

Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN